

## Fiscalité 1

<b>Domaine</b>	Economie et Services
<b>Filière</b>	Economie d'entreprise
<b>Orientation</b>	Economie d'entreprise (EE)
<b>Mode de formation</b>	Plein temps

### Informations générales

Nom	: Fiscalité 1
Identifiant	: HEG-Fisca1
Années académiques	: 2022-2023, 2023-2024
Responsable	: Swen Collomb
Charge de travail	: 60 heures d'études
Périodes encadrées	: 30 (= 22.5 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
Cours					30				

### Connaissances préalables recommandées

Aucunes.

### Objectifs

Donner un aperçu des principes fondamentaux du droit fiscal qui sont notamment fondés sur la Constitution suisse.

Connaître les bases du système d'imposition suisse pour ce qui concerne le revenu des personnes physiques et le bénéfice des personnes morales.

### Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

**Cours:** 30 périodes

- Principes fondamentaux du droit fiscal : les contributions publiques, la souveraineté fiscale, le système fiscal suisse, les principes constitutionnels régissant le droit fiscal et l'interprétation du droit fiscal. 4
- L'impôt sur le revenu des personnes physiques : les règles de l'assujettissement, les rendements de la fortune mobilière et immobilière, les revenus de la prévoyance et autres revenus, les déductions fiscales, l'imposition dans le temps et le calcul de l'impôt. 18
- L'impôt sur le bénéfice des personnes morales 8

### Bibliographie

Aucune information

### Contrôle de connaissances

**Examen** : l'atteinte de l'ensemble des objectifs de formation sera vérifiée lors d'un contrôle final commun écrit d'une durée de 90 minutes.

Matériel autorisé :

- Toute documentation autorisée
- Calculatrice programmable (de type TI-84)

### Calcul de la note finale

Note finale = moyenne examen x 1